Compte rendu du Conseil de développement

En date du 3 mars 2020

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la Résidence PASTEUR de LA CHÂTRE.

Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 14 membres

1	**M.**	**Stéphane**	**BAUCHE**	Foyer des Jeunes Travailleurs de La Châtre
2	**Mme**	**Florence**	**DALLOT**	ADAR-CIVAM
3	**M.**	**Alain**	**GLAUMOT**	Office de Tourisme du Pays de George Sand
4	**M.**	**Maxime**	**GOURRU**	Direction Départementale des Territoires de l'Indre
5	**M.**	**Gérard**	**GUILLAUME**	Associations culturelles locales
6	**M.**	**Jacques**	**LUCBERT**	Association Indre Nature
7	**M.**	**René**	**MARANDON**	Société Pomologique du Berry
8	**Mme**	**Sylvie**	**MARCHADIER**	Direction Départementale des Territoires de l'Indre
9	**M.**	**Jean-Claude**	**MOREAU**	ADAR-CIVAM
10	**M.**	**Christian**	**NIEL**	Parc des Parelles
11	**M.**	**Yves**	**NONNET**	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
12	**M.**	**Maxime**	**PION**	Jeunes Agriculteurs de l'Indre
13	**M.**	**Michel**	**SUCHET**	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre
14	**Mme**	**Jacqueline**	**TEINTURIER**	Mairie de Montgivray

Avec la participation des personnes suivantes :

- **M. Nicolas THEPAULT**, Chargé de mission SCoT/PLUi/COT ENR/mobilité (PAYS)
- **Mme Estelle VOISIN**, Accompagnatrice sociale (Résidence PASTEUR)

Étaient excusés : 5 membres

1	**Mme**	**Geneviève**	**BAUDIMANT**	Pôle BioDom'Centre-URGC
2	**M.**	**Jean-Michel**	**DEGAY**	Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
3	**M.**	**Arnaud**	**DENORMANDIE**	Initiative Indre
4	**Mme**	**Sylvie**	**PETOLON**	CODAR Boischaut Sud
5	**M.**	**Jules**	**VIAUD**	Lycéen du territoire

Étaient absents : 24 membres

1	**M.**	**Michel**	**BAUDIMANT**	Pôle BioDom'Centre-URGC
2	**M.**	**Daniel**	**CALAME**	Mairie de Saint Plantaire
3	**Mme**	**Bénédicte**	**CARTELIER**	Sous-Préfecture de LA CHATRE
4	**M.**	**Fabien**	**CERVERA**	Proviseur du Lycée George Sand
5	**M.**	**Benoît**	**CHAMPAGNAT**	Chambre d'Agriculture de l'Indre
6	**Mme**	**Agnès**	**CHAMPEAU**	Parc des Parelles
7	**Mme**	**Evelyne**	**DELAIGUE**	Sous-Préfecture de LA CHATRE
8	**M.**	**Dominique**	**DELAUME**	Hôpital de La Châtre
9	**M.**	**Jean-Jacques**	**DESRIEUX**	Initiative Indre
10	**M.**	**Jean**	**ELION**	Fédération de Pêche de l'Indre
11	**M.**	**David**	**FOULATIER**	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I)
12	**M.**	**Didier**	**GONNARD**	Association Indre Nature
13	**M.**	**Arnaud**	**LAMY**	Chambre d'Agriculture de l'Indre
14	**M.**	**Yann**	**LE STRAT**	District de l'Indre de Football
15	**M.**	**Patrick**	**LÉGER**	Fédération de Pêche de l'Indre
16	**M.**	**Bernard**	**MAILLIEN**	CODAR Boischaut Sud
17	**Mme**	**Jacqueline**	**MAJOREL**	Office de Tourisme du Pays de George Sand
18	**M.**	**Jacky**	**NAUDET**	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I)
19	**M.**	**Bernard**	**PERES**	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
20	**M.**	**Bruno**	**PLANTUREUX**	Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
21	**M.**	**Alain**	**POLLET**	Société Pomologique du Berry
22	**M.**	**Franck**	**ROVINA**	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre
23	**M.**	**Denis**	**TOUCHET**	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
24	**M.**	**Marc**	**TOUCHET**	District de l'Indre de Football

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1) Présentation de l'étude mobilité (Nicolas THEPAULT, chargé de mission du Pays)

2) Point sur l'état d'avancement du projet sur la politique JEUNESSE

3) Bilan de la mandature du Conseil de développement

4) Questions diverses

En ouverture de la réunion, le Président tient à remercier Stéphane Bauché pour cette visite très instructive de la Résidence PASTEUR qui accueillent chaque année près de 80 jeunes travailleurs sur le territoire. C'est un outil très important et unique pour une ville de moins de 5 000 habitants.

1) Présentation de l'étude mobilité (Nicolas THEPAULT, chargé de mission du Pays)

En préambule Yann LE ROUX indique que cette présentation a été faite aux élus du Pays en Comité syndical du 10 février 2020. A présent, il conviendrait d'élaborer un programme d'actions pour répondre aux problèmes de mobilité des habitants du territoire.

En qualité de membres du Conseil de développement du Pays, on souhaiterait recueillir vos observations sur la problématique de la mobilité en milieu rural. En outre, on compte sur votre participation aux ateliers de travail et sur votre soutien pour passer à l'action en mobilisant les élus et la société civile.

Enfin vous devrez désigner un référent mobilité au sein du prochain Conseil de développement. Le référent mobilité est actuellement M. Alain Glaumot, Vice-Président du Conseil de développement.

Nicolas Thépault rappelle qu'il s'agit d'une étude portée par la DREAL Centre-Val de Loire qui consiste à établir un guide pour la prise en compte de la mobilité sur les territoires ruraux.

2 territoires pilotes ont été sélectionnés par la DREAL :

- Pays de la Châtre en Berry (30 000 habitants)
- Communauté de communes du Val de Cher Controis (50 000 habitants)

Il présente les éléments clés de l'étude mobilité (cf. présentation détaillée en annexe 1).

On note que le Pays de La Châtre en Berry est très vulnérable : beaucoup de petites communes, habitat dispersé, éloignement des pôles urbains, faibles ressources des habitants, population âgée, pas de gare, 1 ligne de car régulière, 5 lignes de transport à la demande.

Quelques éléments qui ressortent de l'enquête :

- Peu de jeunes ont répondu
- 25% consacrent plus de 200 € pour leurs déplacements
- Ils définissent le territoire comme « isolé » et « éloigné des commerces et services »
- Ils expriment une difficulté d'accès pour « la culture et les loisirs », « les services administratifs », « les services de santé », « l'éducation et la formation », et « l'emploi »
- 90% utilisent la voiture pour leurs déplacements

- 45% ont renoncé à se déplacer pour des sorties loisirs, des démarches administratives…, en raison de l'éloignement, du coût trop élevé, de transports en commun inaccessibles… .
- 2/3 des déplacements pour le travail et les études se font sur la commune de La Châtre, contre 25% sur Châteauroux
- Près de 85% se soignent sur le territoire dont plus d'1/3 à La Châtre
- 45% des déplacements pour les sorties et loisirs se font vers Châteauroux
- Pour une majorité des aides financières et une amélioration des infrastructures et de l'information pourraient faciliter leurs déplacements
- Pour une majorité le développement des commerces, des services et des activités sur le territoire permettrait de réduire leurs déplacements

Enjeux issus de l'enquête :

- Forte dépendance à la voiture avec un coût élevé
- Certaines activités nécessitent des déplacements importants (distances) telles que la santé, les sorties, loisirs et culture, le travail
- Un besoin exprimé de conseil et d'informations sur la mobilité
- Une demande de rapprochement des services administratifs
- Une demande d'amélioration des infrastructures

Synthèses des propositions de l'atelier mobilité :

Encourager aux mobilités alternatives avec peu de financements publics

- Mettre en place des vélos électriques
- Coopération interentreprises pour offrir des transports en commun domicile-travail
- Un besoin spécifique pour les personnes âgées. Plusieurs pistes ont été soulevées : mutualiser les bus, utiliser les cars de transport scolaire
- Des voitures électriques mises à disposition en prêt par demi-journée
- Une baisse de solidarité qui impacte les comportements de mobilités
- Le transport à la demande sur le territoire souffre d'un manque de communication

Réduction des coûts liés à la mobilité

- Une aide au permis pour les jeunes pourrait être délivrée en échange de travaux d'intérêt général
- Favoriser la pratique du covoiturage
- Il existe une demande de la population du canton de Sainte Sévère pour avoir un bus permettant d'aller au marché

Réduction des distances à parcourir

- Un constat : l'habitat dispersé implique un besoin de se déplacer plus
- Organiser un service pour desservir les cinémas de La Châtre et d'Aigurande
- Des transports à la demande spéciaux pour les services de santé (taxi mutualisé ?)
- Baisser les déplacements en faisant des consultations par téléphone

Mieux faire connaître et sensibiliser aux mobilités alternatives

- Les informations sur la mobilité peuvent être relayées par différents supports : les sites internet, la presse locale, flyers, évènements, application internet…
- Avoir un guichet unique où on trouverait toutes les informations sur les possibilités de mobilité déjà existante (ligne de bus, covoiturage, transport à la demande…)
- Créer des aires de covoiturage et les labelliser par des plateformes (BlaBlaCar…)
- Une sensibilisation des parents pourrait permettre d'augmenter la fréquentation des bus scolaires

Propositions du groupe de discussion :

- La mutualisation des transports scolaires permettrait d'assurer certains déplacements pour les adultes
- Le souhait d'avoir une politique sur la mobilité ambitieuse vu le contexte environnemental
- Meilleur maillage des transports à la demande
- Informer et sensibiliser la population
- Des bus pour aller vers les marchés et vers La Châtre
- Organiser le covoiturage au niveau local

Pistes d'actions priorisées dans le cadre du séminaire d'élus :

1. Créer des aires de covoiturage sur le territoire
2. Proposer des services et évènementiels pour inciter les habitants à la pratique du vélo
3. Mutualiser les véhicules de transports existants à l'échelle de plusieurs communes
4. Créer des tiers-lieux pour limiter les déplacements domicile-travail
5. Proposer la location longue durée de vélos à assistance électrique
6. Aménager des itinéraires cyclables sur le territoire

Des aides publiques (Europe, Etat, Région, ADEME…) sont mobilisables pour financer un poste de chargé de mission mobilité en vue de concrétiser des projets sur le territoire.

Observations des membres du Conseil de développement

Yves Nonnet évoque les problèmes d'accès au service de transport à la demande. En effet pour bénéficier de ce service, il faut impérativement appeler la veille pour faire une réservation. Ce service ne correspond pas aux besoins des habitants, car il est très difficile de prévoir ses déplacements à l'avance. Cela a un effet très négatif sur le service de transport à la demande et explique pour une grande part sa faible utilisation.

> Proposition du Conseil de développement d'étudier la mise en place éventuelle d'une ou plusieurs nouvelles lignes régulières sur le territoire.

Le Président pense que la création d'aires de covoiturage permettrait de mettre l'accent sur ce mode de déplacement. De tels aménagements pourraient certainement participer à l'augmentation du recours au covoiturage sur le territoire.

> Stéphane Bauché indique qu'il faut que ces aires de covoiturage soient situées sur les grands axes du territoire qui bénéficient de flux réguliers (La Châtre ⇨ Argenton, La Châtre ⇨ Châteauroux, La Châtre ⇨ Montluçon).

Maxime Gourru suggère de réfléchir à la possibilité de mettre en place un service de transport pour la clientèle du cinéma/théâtre de La Châtre.

> Alain Glaumot précise qu'en fonction des films à l'affiche, les clientèles du cinéma sont très différentes. En outre il est impossible de prévoir la fréquentation des films à l'avance. Par contre, un service de transport serait certainement envisageable pour les spectacles de théâtre car les réservations se font à l'avance.

Par expérience avec le festival international des luthiers et maîtres sonneurs, Yves Nonnet rappelle que suite à une demande des festivaliers les organisateurs avaient mis en place un service de navettes, qui n'a finalement pas été utilisé ou très peu.

> Stéphane Bauché évoque le festival Yzeures'n'Rock (Yzeures sur Creuse) qui a mis en place un site « facebook covoiturage » qui favorise le covoiturage entre les festivaliers. De même pour les festivals de musique du territoire, on pourrait imaginer de créer un onglet spécifique « covoiturage » sur leurs sites internet pour favoriser les transports partagés.

Jacques Lucbert pense qu'il faudrait généraliser un système de transports partagés pour tous les déplacements sur le territoire. Une sorte de « BlaBlaCar » à l'échelle du Pays.

> Stéphane Bauché indique que la mobilité, c'est d'abord un changement de mentalité. Certains jeunes du territoire refusent de suivre des formations ou de faire des stages qui se trouvent sur Châteauroux. On pourrait favoriser le covoiturage par des incitations financières. Il donne l'exemple de l'UNAHJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes) qui baisse le prix des séminaires de 25 à 30% pour les participants qui viennent à plusieurs.

Le Président souhaite que les membres du Conseil de développement soient pleinement associés aux élus du Pays pour travailler ensemble sur la construction d'un projet mobilité à l'échelle du territoire. C'est un travail qu'il faudra suivre dans la durée. La mobilisation des

membres du Conseil de développement dépendra de la méthode utilisée : un travail sur des thématiques, un travail sur des zones géographiques… .

Nicolas Thépault compte vivement sur la participation du Conseil de développement pour travailler avec les élus et les entreprises locales sur la stratégie mobilité du territoire et sur les actions concrètes à mettre en œuvre.

Pour améliorer la diffusion de l'information auprès des habitants, Yves Nonnet propose de s'appuyer davantage sur le réseau des associations d'aide à domicile, sur les services de garde d'enfants et sur les agents de La Poste.

2) Point sur l'état d'avancement du projet sur la politique JEUNESSE

Le Président fait un point sur le projet de politique jeunesse à construire sur le territoire. Il se réfère à une note synthétique « Pour une Politique jeunesse intégrée à l'échelle du Pays » jointe en annexe 2.

Il rappelle en premier lieu qu'il s'agit bien d'une **autosaisine du Conseil de développement**, parfaite illustration de la démocratie participative sur le territoire. L'objectif étant de produire un projet jeunesse rédigé à destination des élus du Pays.

Compte tenu de la diversité des acteurs impliqués et des actions à mettre en place, il insiste sur le fait qu'il faut imaginer « **une politique jeunesse intégrée** ».

A travers l'exemple de la junior association créée par des jeunes de Tranzault, plusieurs éléments semblent importants à retenir :

- Travailler dans le cadre d'un groupe projet porté par des jeunes pour se nourrir d'une expérience collective
- Avoir une image positive de la ruralité pour projeter un avenir professionnel sur le territoire
- Participer à un événement ou créer une manifestation parait essentielle pour donner un sens au projet collectif
- Faire un état des lieux et une communication sur les personnes ressources JEUNESSE sur le territoire susceptibles d'accompagner les jeunes dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets
- Mobiliser des aides financières pour réaliser les projets (soutien des communes, aide de la CAF, appel à projets, …)
- Orienter les jeunes vers des structures d'accompagnement (résidence Pasteur, MJCS) : les animatrices accompagnent les jeunes dans les valeurs de l'éducation populaire
- Favoriser la promotion positive du territoire par les jeunes eux-mêmes et dans leurs réseaux

Après les municipales, le Président souhaite poursuivre cette réflexion avec les nouveaux membres du Conseil de développement.

Il engage une discussion sur de nouvelles thématiques à étudier. A cet effet, il propose les 2 thèmes suivants :

- **Jeunesse et installation professionnelle** : Pas de remarques particulières sur des témoignages à envisager
- **La culture et le sport, facteurs d'intégration des « jeunes »**
  - Jacques Lucbert propose de rajouter : La culture, le sport **et l'environnement**
  - **Culture :**
    - Le Président évoque le spectacle de théâtre en plein air à Cluis dessous qui se déroule tous les 2 ans. C'est un évènement structurant pour les jeunes qui participent largement à sa mise en œuvre : acteurs, décors, mise en scène, logistique… . La culture est un facteur de polarisation des jeunes sur le territoire
    - Yves Nonnet considère que la culture est un facteur d'intégration des jeunes sur leur territoire
    - Gérard Guillaume prend l'exemple de la découverte de la musique traditionnelle par les jeunes qui participent au festival « le son continu ». Certains jeunes poursuivent cette découverte dans les écoles de musique et s'impliquent dans les manifestations locales. Cette expérience forte en termes d'engagement est bien différente de celle des jeunes qui sont envoyés par leurs parents dans les écoles de musique. Autre exemple, pour dynamiser l'harmonie municipale de La Châtre, le répertoire a évolué en intégrant des musiques de film qui attirent plus les jeunes
    - Le Président rappelle que le festival EPIPAPU organisé par des jeunes, a connu beaucoup de succès. Victime de son succès, ce festival a disparu notamment en raison d'idées reçues véhiculées par certains adultes (jeunes, drogue…)
  - **Sport :**
    - Michel Suchet constate qu'il n'y a pas d'équipe à l'échelle du Pays. De plus, peu d'événements inter-sports sont organisés, à l'exception du téléthon. Il regrette ce cloisonnement qui persiste entre les sports et les sections sportives. On pourrait envisager une ouverture du sport vers la santé.
    - Stéphane Bauché confirme que les clubs sportifs ouvrent des sections « loisirs » correspondant aux nouvelles attentes des adhérents qui recherchent plutôt une activité alliant santé et convivialité. Les jeunes sont naturellement plus tournés vers la compétition.
  - **Environnement :**
    - Jacques Lucbert confirme également cette tendance à développer un réseau social dans les associations naturalistes pour partager des activités ensemble. Les jeunes sont effectivement plus dans le défi et la rapidité pour trouver par exemple des plantes ou des animaux.

Stéphane Bauché indique que la nouvelle conseillère territoriale de la CAF de l'Indre en charge de la jeunesse, Aurélie Raynaud, souhaiterait intégrer le Conseil de développement.

Sur le principe, les membres du Conseil de développement sont d'accord. Cela permettrait de disposer d'une expertise pour mieux définir la politique jeunesse. Le Président du Pays adressera un courrier à la CAF de l'Indre pour demander la désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant au Conseil de développement.

Stéphane Bauché fait un point sur le « Dialogue structuré territorial ». 8 jeunes du lycée George Sand se sont inscrits. Toutefois, comme la plupart d'entre-eux n'habitent pas sur La Châtre, seuls 2 étaient présents à la rencontre organisée. Cela démontre les problèmes de mobilité des jeunes qui existent sur les territoires ruraux. En effet, c'est plus facile de réunir les jeunes sur les territoires urbains, dans lesquels les déplacements peuvent se faire à pieds ou avec les transports en commun. L'idée qui ressort serait de créer un espace dédié aux jeunes afin qu'ils s'épanouissent dans des activités de loisirs et de culture (par exemple, un simple mur qui pourrait être « taguer » à tour de rôle par les jeunes). A ce stade, il n'y a pas de calendrier défini pour cette initiative de dialogue structuré.

Le Président informe le Conseil de développement que le comité des jeunes de Tranzault a tenu sa première assemblée générale et décliné ses projets : tournoi multisports, la photo groupée et actualisée des habitants de Tranzault, le local, court métrage, course de « caisse à savon », boîte à livres.

3) Bilan de la mandature du Conseil de développement

Le Président remercie Yann Le Roux pour la rédaction du bilan de la mandature (cf. annexe 3).

4) Questions diverses

Après les élections municipales, il conviendra de renouveler les membres du Conseil de développement. A cet effet, un courrier sera adressé à toutes les structures membres demandant de désigner leurs représentants : un titulaire et un suppléant.

Après transmission des noms et coordonnées de tous les représentants, le Président du Pays organisera une réunion d'installation du Conseil de développement qui devrait se tenir au plus tard début juillet 2020, dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Election : Président.e, 3 Vice-Présidents.es
- Désignation des membres du Conseil de développement référents pour suivre les différents programmes du Pays en lien avec les élus référents

M. Moreau clôt la séance.

Jean-Claude MOREAU

Président du Conseil de développement
du Pays de La Châtre en Berry

ANNEXE 1

Présentation de l'étude mobilité

Pourquoi s'intéresser à la mobilité ?

CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES

51 communes dont 34 ont moins de 500 habitants (66%)

Habitat dispersé, beaucoup d'hameaux.

Eloignement des pôles (45 min de Châteauroux, 1h20 de Bourges…)

CONDITIONS SOCIO DEMOGRAPHIQUES

Niveau de vie inférieur à la moyenne nationale et départementale : 18 850€ contre 20 370€ en France.

30% des habitants ont plus de 65 ans.

CONDITIONS DE DEPLACEMENT

Gare la plus proche à Châteauroux : 45 min

1 ligne de bus régulière

5 lignes de transport à la demande.

Pas d'aire de covoiturage

5

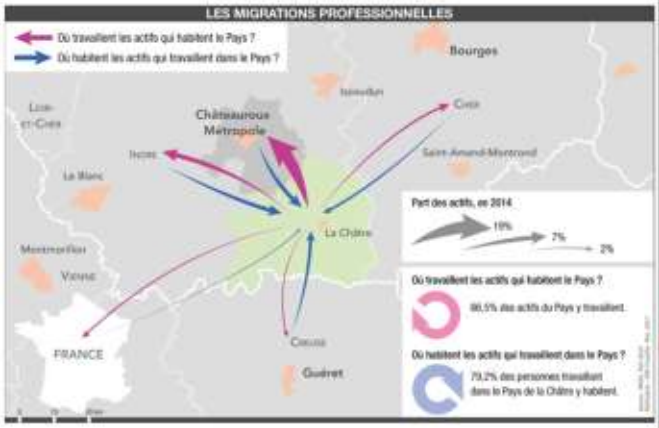

6

La Méthode

- Enquête auprès des habitants
- Atelier mobilité
- Groupe de discussion avec les habitants
- Séminaire d'élus

/ Les répondants

335 réponses

60% de femmes

Enquête en ligne et en version papier diffusée du lundi 28 janvier au jeudi 11 mars 2019

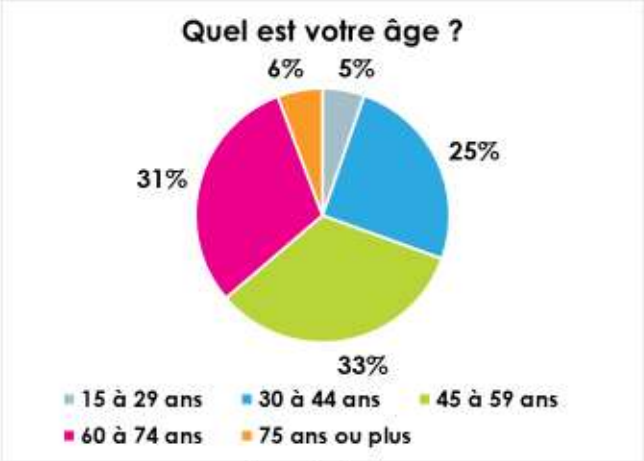

Peu de jeunes
Davantage de + de 60 ans

/ Budget consacré aux déplacements

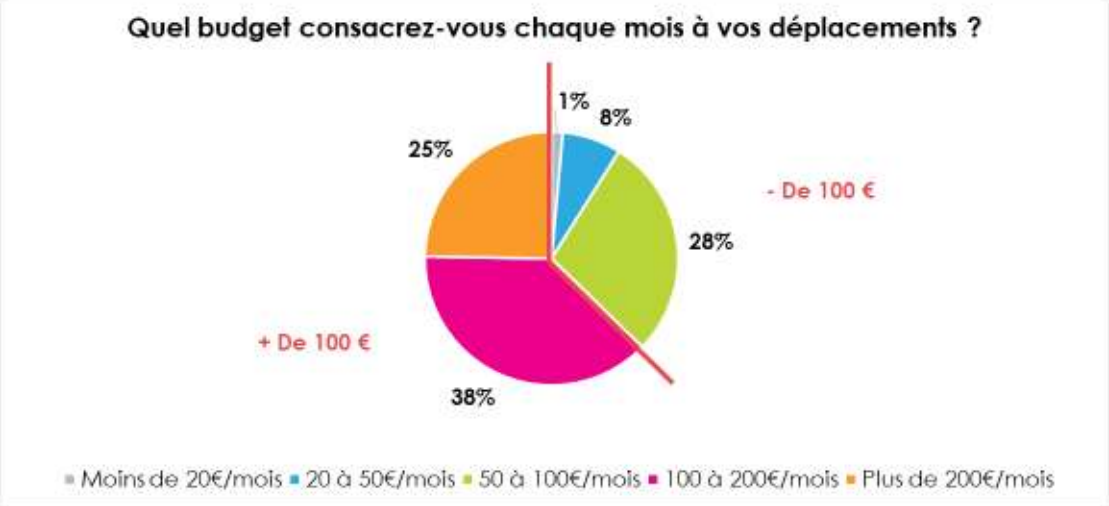

Deux tiers des répondants consacrent entre 50 € et 200 € par mois à leurs déplacements. Un quart dépense plus de 200 € par mois.
Il est probable que tous les répondants **n'aient pas recensé l'ensemble des coûts** liés à l'automobile (carburant, assurance, entretien, réparations, etc.), pouvant porter le budget à plus de 200 €/mois.

/ La définition du lieu de vie

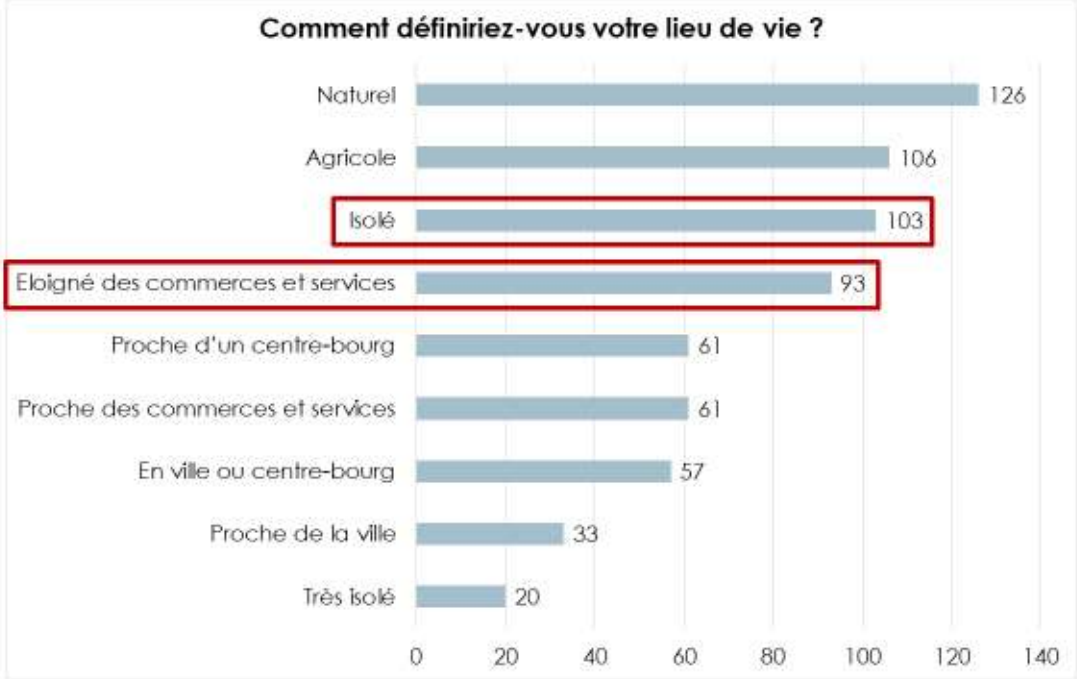

/ Difficultés d'accès à :

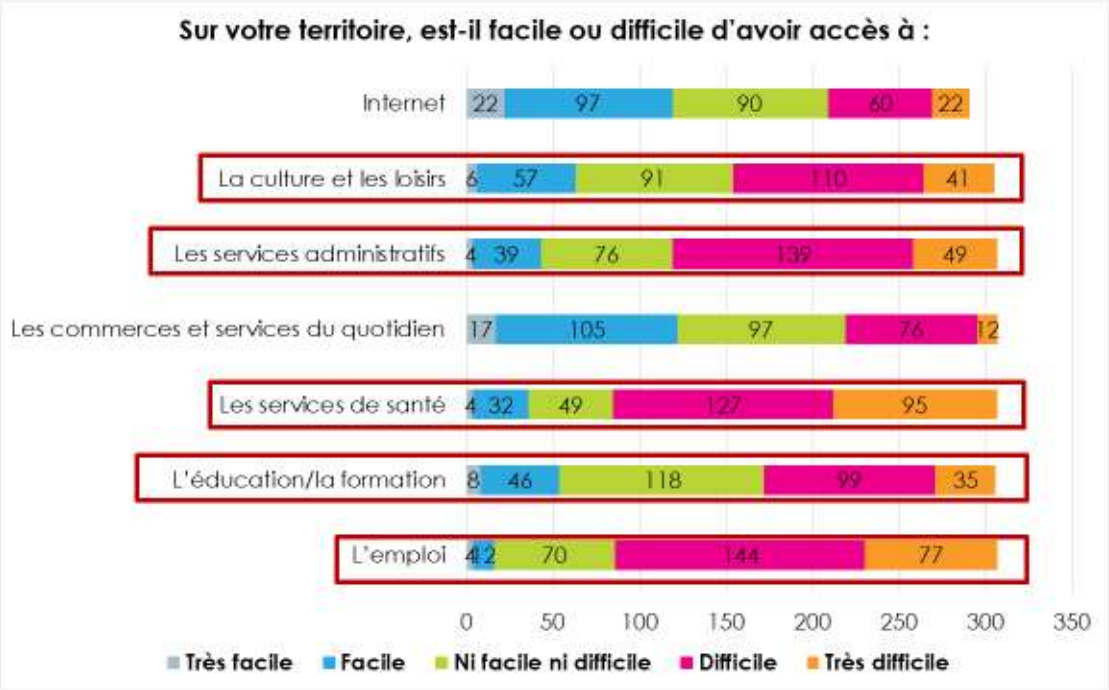

/ Les modes de déplacements sur 1 journée

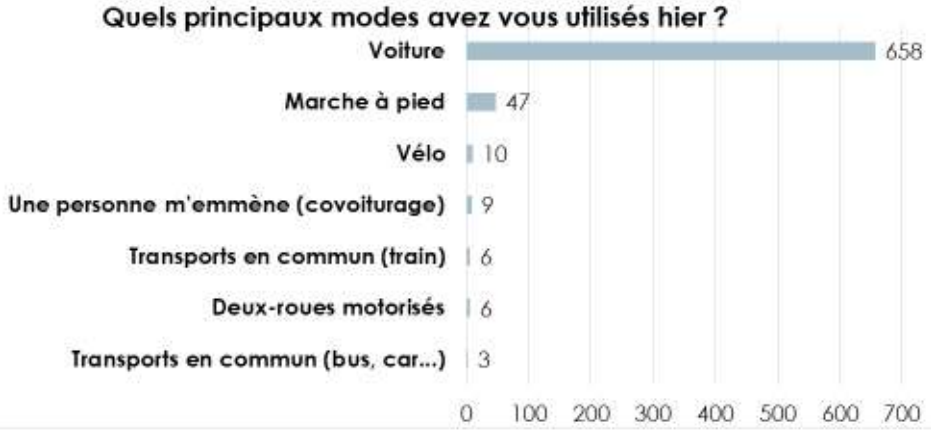

Le principal mode de déplacement utilisé la veille est la **voiture**, regroupant **89%** des réponses.

La **marche**, second mode de déplacement, concerne un peu plus de **6%** des réponses.

/ Le renoncement à des déplacements

45% des personnes interrogées déclarent avoir déjà renoncé à une activité à cause d'une difficulté rencontrée pour se déplacer

A quel motif correspondait le déplacement auquel vous avez du renoncer ?

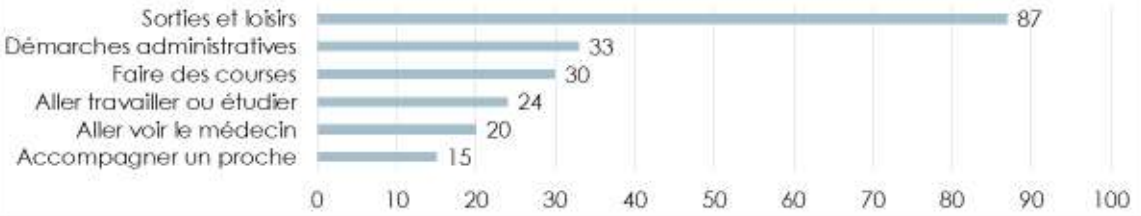

Pour quelle raison avez-vous dû renoncer à ce déplacement ?

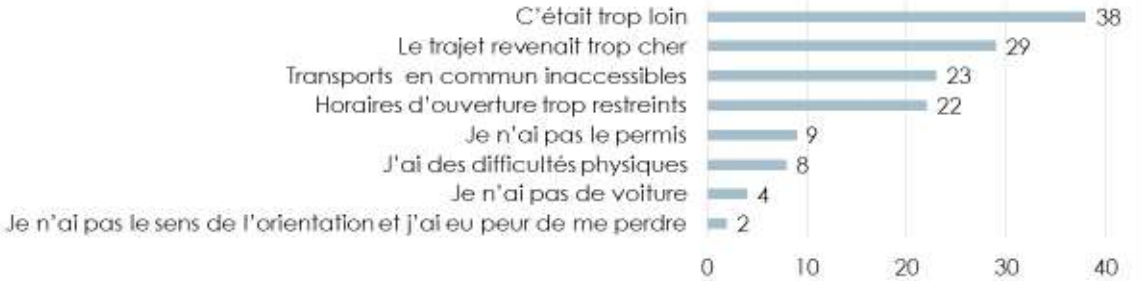

/ Les destinations pour le travail et les études

Pour aller travailler ou étudier, dans quelle commune vous rendez-vous le plus souvent ?

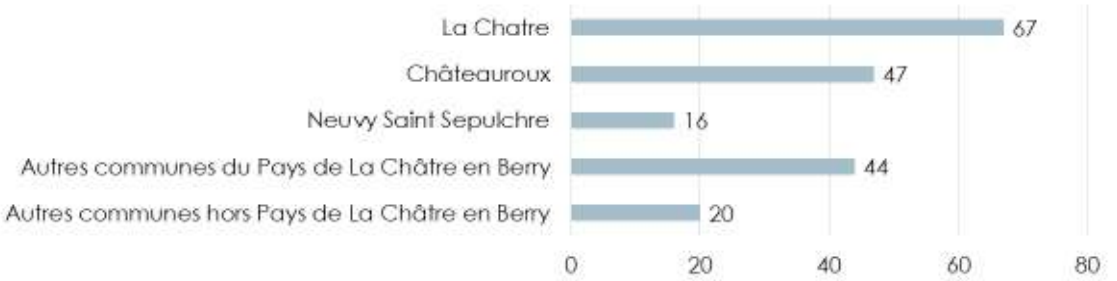

Les déplacements à destination des **lieux de travail ou d'étude** sont principalement polarisés en direction de **La Châtre**, commune centre du territoire comptant près de 2 700 emplois[1] (plus d'un tiers des réponses soit 35%).

Hors territoire, la commune de **Châteauroux** attire **près d'un quart** (24%) **des actifs**.

[1]Source : INSEE, 2015

/ Les destinations pour la santé

Pour aller voir le médecin, dans quelle commune vous rendez-vous le plus souvent ?

Il est parfois nécessaire de parcourir des distances importantes pour accéder à certains services de santé.
La Châtre est la commune de destination la plus courante pour se rendre chez le médecin (un peu plus d'un tiers des réponses soit 37%).
Neuvy Saint Sepulchre (où il existe une maison médicale) concentre un peu plus d'un quart des réponses (26%).

/ Les destinations pour les sorties et loisirs

Pour vos sorties et loisirs, dans quelle commune vous rendez-vous le plus souvent ?

Les **sorties et les loisirs** sont les motifs de déplacements les moins contraints. Ils sont donc ceux pour lesquels la durée de trajet est souvent plus importante.
Contrairement aux autres motifs, ce sont vers **Châteauroux** que ces déplacements sont les plus nombreux (la moitié des déplacements). Un trajet en voiture entre La Châtre et Châteauroux dure 40 minutes pour 38 km.
Cela pose la question de l'offre de sorties et loisirs à proximité.

/ Ce qui pourrait faciliter les déplacements

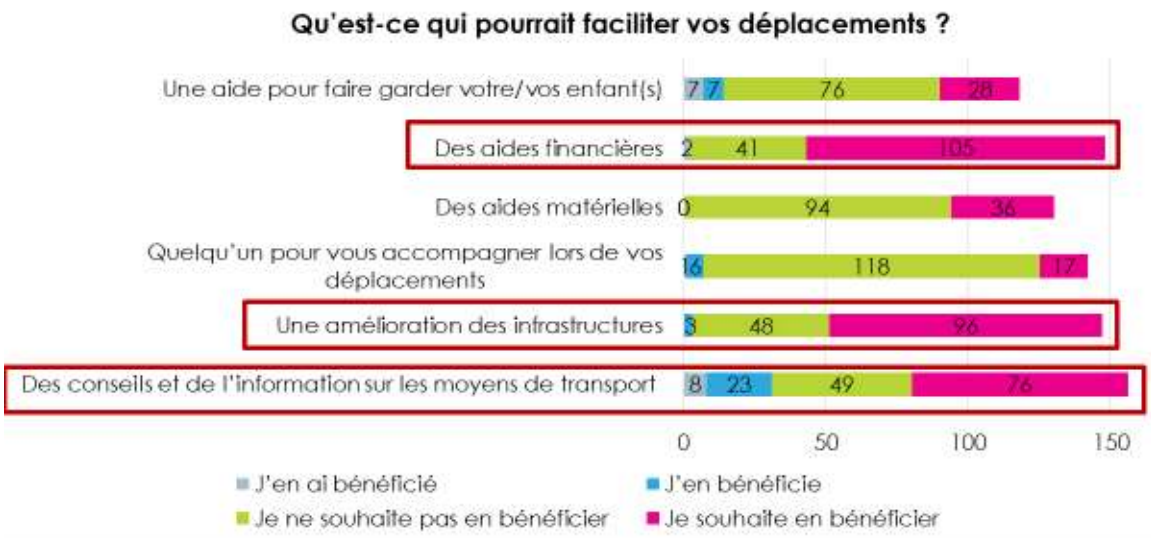

Pour la majorité des répondants, des **aides financières** ainsi qu'une **amélioration des infrastructures et de l'information** sur les moyens de transport pourraient faciliter les déplacements. Pour certains, les attentes concernent des **aides matérielles**, la **garde d'enfants** et l'**accompagnement**.

/ Ce qui pourrait réduire les besoins de déplacements

Le développement de **commerces, services et activités à proximité du domicile** est la mesure la plus citée pour réduire la fréquence, la distance et la durée des déplacements (37% soit plus d'un tiers des réponses).
Les solutions liées au numérique, en particulier le **télétravail** et les **services en ligne**, sont aussi parmi les plus citées (respectivement 16% et 14% des réponses).

/ Enjeux issus de l'enquête

→ Forte dépendance à la voiture avec un coût élevé
  → Quelles aides possibles pour les plus démunis ? (locations sociales de véhicules, partage de véhicules, solidarité entre habitants, etc.)

→ Certaines activités nécessitent des déplacements importants (distances) telles que la santé, les sorties, loisirs et culture, le travail
  → Quelles pistes pour réduire ces distances ? (relocalisations d'activités, tiers-lieux, commerces et services ambulants, etc.)

→ Un besoin exprimé de conseil et d'informations sur la mobilité
  → Quelles réponses à étudier ? (outils et canaux d'informations, numérique, etc.)

→ Une demande de rapprochement des services administratifs
  → Comment faire converger l'offre et la demande ? (adaptation d'horaires d'ouverture, dématérialisation, itinérance, etc.)

→ Une demande d'amélioration des infrastructures
  → Quelles alternatives possibles à la route ? Transports en commun peu attractifs, quelle politique cyclable ? Autopartage ? Covoiturage ?

/résumé des échanges

Encourager aux mobilités alternatives avec peu de financements publics

- Mettre en place des vélos électriques.
- Coopération interentreprises pour permettre une offre de transport en commun domicile-travail
- Un besoin spécifique pour les personnes âgées. Plusieurs pistes ont été soulevées : mutualiser les bus, utiliser le car de transport scolaire.
- Des voitures électriques zoé mises à disposition en prêt par demi-journée
- Une baisse de solidarité qui impact les comportements de mobilités.
- Le transport à la demande existe sur le territoire, il faudrait communiquer sur leur existence.

Réduction des coûts liés à la mobilité

- Une aide au permis pour les jeunes pourrait être délivrée en échange de travaux d'intérêt général.
- Favoriser la pratique du covoiturage.
- Il existe une demande de la population du canton de Sainte Sévère pour avoir un bus permettant d'aller au marché.

/résumé des échanges

Réduction des distances à parcourir

- Un constat : l'habitat dispersé provoque un besoin de se déplacer de plus en plus.
- Organiser un service de « ramassage » pour desservir les cinémas de La Châtre et d'Aigurande
- Des transports à la demande spéciaux pour les services de santé (taxi mutualisé ?)
- Baisser les déplacements en faisant des consultations par téléphone

Mieux faire connaître et sensibiliser aux mobilités alternatives

- Les informations sur la mobilité peuvent être relayées par différents supports : les sites internet, la presse locale, flyers, évènements, application internet..
- Avoir un guichet unique où on trouverait toutes les informations sur les possibilités de mobilité déjà existante (ligne de bus, covoiturage, transport à la demande...)
- Créer des aires de covoiturage et les labelliser par des plateformes tels BlaBlaCar...
- Une sensibilisation aux bus scolaires pourrait permettre d'augmenter leur fréquentation.

21

GROUPE DE DISCUSSION

6 Personnes présentes :

- 2 habitants de Saint-Plantaire
- Saint-Chartier
- Montipouret
- Montchevrier
- La buxerette

L'objectif est de faire appel à expertise d'usage des habitants.

Difficultés exprimées :

- Tout le monde n'a pas accès à internet.
- Il y a une difficulté autour de l'idée de partager les voitures.
- Le vélo n'est pas la réponse à tout.
- Pas de plateforme existante pour le covoiturage local.
- Manque d'informations sur les alternatives existantes.

propositions faites :

- La mutualisation entre transport scolaire et adultes.
- Le souhait d'avoir une politique sur la mobilité ambitieuse vu le contexte environnemental.
- Meilleur maillage des transports à la demande
- Informer et sensibiliser la population.
- Des bus pour aller vers les marchés et vers La Châtre.
- Organiser le covoiturage au niveau local

22

Séminaire d'élus

Quels financements pour la mobilité ?

Fiche 30-5 du CRST : Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture

Contenu	• Etude stratégique • Etude de faisabilité de systèmes de déplacements alternatifs • Plateforme de covoiturage ou d'autopartage • Initiative liées au transport collectif à traction animale • Action de communication et de promotion • Aménagements divers favorisant les alternatives à la voiture individuelle
Maître d'ouvrage	• EPCI, Syndicat Mixte de Pays, communes • Associations
Financement régional	• Etudes : 80% • Investissements : 40%

Quels financements pour la mobilité ?

Fiche 30 du CRST : Vélo utilitaire	
Contenu	• Enquête déplacement, étude d'opportunité et de faisabilité • Acquisitions foncières, étude de Maîtrise d'œuvre et aménagements cyclables en site propre et en site partagé • Mobilier, signalétique spécifique, aménagement et équipements pour stationnement sécurisé • Acquisition de vélos • Développement de services • Supports de communication et de promotion
Maître d'ouvrage	• EPCI, communes
Financement régional	• 40%

25

Quels financements pour la mobilité ?

- Appel à projet de l'ADEME en cours concernant les zones périurbaines peu denses.

- Axe 1 : stratégie et planification de la mobilité (aide maximale de 30 000€), EPCI et Syndicats ayant la compétence « Transport » ou souhaitant la prendre
- Axe 2 : expérimentation et évaluation de solutions innovantes de mobilité (aide maximale de 100 000€)

Clôture de l'appel : 29 juin 2020 à 16h
Contact : LAMER Céline celine.lamer@ademe.fr

- Aides de l'ADEME mobilisables sur le financement d'un poste de chargé de mission mobilité (24 000 €/an pour un poste à temps plein, sur 3 ans)

- Appel à projet du ministère de la transition écologique et solidaire « continuités cyclables »

Clôture de l'appel : 31 mai 2020
Pour plus d'informations : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e1

26

ANNEXE 2

Pour une « Politique jeunesse intégrée » à l'échelle du Pays

1/ Rappel : la construction d'un texte d'autosaisine à destination des élus du Pays se définit comme une application de ce qu'est la démocratie participative.

2/ le Conseil de développement a soulevé le fait qu'une « politique jeunesse » pouvait avoir des pans d'actions très divers. Or pour qu'il y ait « **politique jeunesse intégrée** » il faut qu'il se produise une synergie entre des acteurs très divers : les jeunes eux-mêmes dans leurs diversités d'intérêts, les administrations (travaillant plutôt sur un schéma vertical), les élus du territoire (qui sont l'aspect décisionnel « horizontal ») et les acteurs divers locaux tels que lycée, collège, MJCS, associations de jeunes, associations de développements, de loisirs, etc. Ce travail pourrait permettre :

a/ De repérer les éléments constructifs d'une approche intégrée à l'échelle du Pays

b/ De pouvoir rendre légitime le portage de projets locaux par des acteurs locaux sur cette thématique et dans le cadre de réponse à des « appels à projet ».

3/

3-1 « Le groupe projet » et « l'association junior »

A travers « le groupe projet » des jeunes définissent un cadre de référence lié à l'âge (à partir de 15 ans pour le témoignage), à un territoire (de la simple commune à un territoire « organisé »). La définition d'un groupe-projet est très souple. Le groupe projet peut se trouver formalisé à travers un groupe se constituant pour un ou des projets (par exemple le « comité des Jeunes de Tranzault ». Il peut aussi être « affilié » à une structure préexistante dont c'est une des vocations (par exemple la MJCS) ou organisation de jeunesse (par exemple MRJC). La création d'une « association junior » peut être un outil.

Recommandations

L'aspect « évènement » est vital. Il donne du sens (exemple de la photo des habitants de Tranzault pour le passage de l'an 2000). Il soude dans le « faire ».

Avantage du groupe projet : une expérience collective s'inscrivant dans l'âge de pré-adulte et dans une positivité de la ruralité. Cela peut être une expérience de référence pour « projeter » un avenir professionnel sur le territoire.

Accompagnement possible : On connait peu de « juniors associations » dans l'Indre. Le dispositif est peu connu. Ainsi, sur le territoire du pays, le groupe jeune de Tranzault a pris connaissance de ce dispositif par une structure « hors pays ». Pourtant, à l'échelle du Pays de la Châtre deux structures étaient en capacité d'assurer cet accompagnement : la MJCS de La Châtre et le FJT, toujours à La Châtre. « Il faudrait certainement un état des lieux et une communication pour **les personnes ressources JEUNESSE sur le territoire**. ».

Aides financières. Les associations juniors n'ont plus de financement spécifique. En conséquence, soit l'association se positionne en réponse à un éventuel appel à projet soit on pense au dispositif régional « A vos ID ». En réalité ce dispositif demande un autofinancement substantiel et manque de souplesse, ce qui éloigne des associations même bien aguerries. A travers les témoignages on repère qu'une commune peut se trouver très sensibilisée (commune de Tranzault) et qu'il existe une modeste aide possible de la CAF (dispositif « Propulser vos projets » pour les 12-20 ans, max 3000€). A l'échelle de la Région Centre Val de Loire, un dispositif « Dialogue structuré territorial » a été proposé, impliquant Blois, Tours et La Châtre. (propositions des jeunes soumises aux candidats aux élections municipales).

3-2 Structure d'accompagnement, rôle et conséquences positives.
A travers l'exemple de la Résidence Pasteur (résidence pour les jeunes en formation, en stage, en intérim ou en début d'emploi) la vocation de la structure sera de répondre à des besoins spécifiquement « jeune ». Les valeurs d'éducation populaire (droit ouvert pour tous, reconnaissance du « collectif » etc) permettent de construire des apprentissages de citoyenneté et d'inclusion à la Cité. Cet organisme particulier est doté d'un « Conseil de la vie sociale » avec un budget dédié fléchable vers les projets des résidents). Ce type de structure a deux types d'incidences.
L'accompagnement (animateur à mi-temps dans le cas du témoignage) Il y a deux types d'avantages liés à ce service. Cela permet de solutionner une **problématique transitoire de mobilité.** Mais cela fait entrer aussi le jeune dans un type de sociabilité et d'accueil par le territoire. Ce qui donne une **promotion positive du territoire par les jeunes mêmes dans leurs réseaux.** Et si 50% des résidents ne sont pas originaires du territoire, une proportion de 10% s'installera définitivement sur le territoire.

3-3 Autres éventuels curseurs. (à travailler par le CD qui sera mis en place après les municipales)

- Jeunesse et installation professionnelle
- La culture et le sport intégration « jeune »

ANNEXE 3

Bilan de la mandature 2014-2020

du Conseil de développement du Pays de la Châtre en Berry

Relevé des réunions

3 juillet 2014

- Election du Président et des Vice-Présidents
- Désignation des membres référents sur des programmes ou des thématiques

29 septembre 2014

- Sujets d'actualité (bilan à mi-parcours du Contrat régional, candidature à l'appel à projet LEADER, projet de portage par le Pays d'un SCoT, programmes d'actions de la TVB, candidature à l'appel à projets régional AMBRE)
- Projet du futur « gymnase du lycée George Sand » : Courrier au Président de la région proposant des points d'amélioration du projet de gymnase du lycée de LA CHATRE
- Définition des sujets des prochains Conseils de développement : Attractivité du territoire, Maison de la poésie, Très haut débit internet

24 novembre 2014

- Information sur l'avenir de FENWAL : vœu de soutien des salariés de FENWAL
- Développement du réseau Très Haut Débit : du niveau régional, départemental jusqu'au local
  - M Davoust, ancien Vice-Président du CESER, expert en télécommunication : aspects globaux et stratégiques
  - M. Pinton, Président du Syndicat Mixte du RIP 36 : application pour le local
  - Débat autour de questions transversales : Quel est l'état d'avancement du THD dans l'Indre et sur le Pays ? Qui décide des priorités ? Quel est l'échelon de décision local ? Que peut demander un particulier ou une entreprise, et à qui ?

28 janvier 2015

- Jean Paul Carrière (Professeur honoraire de l'université de Tours, membre du CESER région Centre) : Cadrage général sur le thème « attractivité du territoire »
- François Robin (Président du Conseil de développement du Pays et de l'agglomération de Châteauroux) : Attractivité de l'Indre et de ses territoires
- Débat sur l'attractivité du territoire avec les membres du Conseil de développement et les élus du Pays
- Guilhem RICOME (Consultant d'ARGOS) : élaboration de la candidature LEADER du Pays

7 septembre 2015

- Points d'actualités :
  - Coordination des Conseils de développement : hypothèse de formalisation
  - Evaluation de l'implication de nos représentations et de la «démocratie participative»
  - Réponse du Conseil Régional à propos de questions concernant le gymnase de La Châtre
  - Actualité de la Candidature LEADER portée par le Pays
- MAEC sur le territoire et lien avec la TVB du Pays (Lucas Henner, animateur Développement Agricole et Rural à l'ADAR-CIVAM)

11 mai 2016

- Points d'actualités : Mise en œuvre de Leader, préparation et observations sur le SCoT, engagement de la démarche « Contrat local de santé », animation MAEC
- Véloroutes : définition des itinéraires cyclables sur le Pays

1er décembre 2016

- Points d'actualités : avancement du SCoT, candidature MAEC 2017, avancement de l'étude itinéraires cyclables, finalisation du diagnostic territorial de santé, engagement du programme LEADER, animation de la TVB du Pays
- Présentation d'un « diagnostic de territoire » réalisé par Alain NEVIERE de l'Agence de Développement Touristique de l'Indre (ADTI)
- Débat sur les enjeux d'un développement touristique concerté à l'échelle du Pays, des Communautés de Communes et du département de l'Indre

24 avril 2017

- Présentation de la réflexion sur la création d'un « Parc Naturel Régional » à l'échelle du sud Berry
- Débat sur les éléments susceptibles d'être favorables au développement du Pays de La Châtre en Berry

21 novembre 2017

- Election de 2 Vice-Présidents
- Contrat Local de Santé : présentation et avancement de la démarche
- Contrat régional : validation du Bilan du Contrat 3G et présentation du Programme d'actions du CRST
- PNR Sud Berry : avancement de la réflexion
- Questions diverses : association des Conseils de développement au niveau régional par exemple dans l'élaboration du SRADDET

19 mars 2018

- Contribution du Conseil de développement au SRADDET
  - Contexte : les étapes, les grands traits de la synthèse du diagnostic SCoT
  - Débat et interventions pour une évaluation globale du territoire (éléments vérifiés / non vérifiés et forces / faiblesses)
  - Une transversalité dans le diagnostic : la jeunesse (définition d'objectifs)

14 mai 2018

- Démarche des Conseils de développement de l'Indre pour contribuer activement au SRADDET de la région Centre-Val de Loire
- Retour sur la contribution au SRADDET relative à la « Jeunesse »
- Présentation des éléments du diagnostic SCoT liés à l'énergie (M. Gordet, chargé de mission)
- Poursuite de la contribution au SCoT : échanges sur la transition énergétique

10 décembre 2018

- Le SCoT : point rapide d'étape et d'échéancier
- Le projet PNR :

  Point rapide d'étape et d'échéancier

  La notation du projet de territoire en termes d'identité et de développement durable, dont l'économie circulaire

  Exemples d'innovations en économie circulaire constatables :

  - les plaquettes bocagères (interventions de MM Calame, Maire, et Clément, technicien SCIC BEB)
  - et les circuits courts alimentaires (Mme Moisan, chargée de mission ADAR CIVAM et M. Mathey, acteur de la micro-filière à Neuvy St Sépulchre)
- Projection des travaux du Conseil de développement à suivre et questions diverses

25 février 2019

- Proposition d'intégrer au Conseil de développement la Résidence Pasteur-Foyer de jeunes travailleurs au titre de la "jeunesse" : validation
- Transition énergétique et COT ENR : compréhension et enjeux locaux (intervenants)
  - Mme Emilie Michel, chargée de mission Développement Durable à la DDT Indre / Service Appui Transversal et Transition Énergétique (SATTE)
  - M. Guillaume Bauduceau, chef de projet transition écologique de la Communauté de Communes Berry Grand Sud
  - M. Nicolas Thepault, chargé de mission au Pays de la Châtre en Berry
  - M. Daniel Grande, secrétaire de l'association "Virage Energie Berry"
- Contribution écrite au grand débat national sur le thème « démocratie et citoyenneté »

3 décembre 2019

- Sujets d'actualité :
  - Conseils de développement dans le projet de loi « Engagement et Proximité »
  - Avancement du projet SCoT du Pays
  - Bilan de l'étude mobilité
  - Projets 2020 du Contrat Local de Santé
  - État de la programmation LEADER fin 2019
  - Bilan de l'année 2019 de l'OPAH
  - État de la consommation des crédits régionaux du CRST en décembre 2019
  - Point sur l'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage des véloroutes
  - Mise en œuvre des contrats MAEC 2020
  - Avancement de la démarche PNR Sud Berry
  - Lancement de la réflexion du Projet Alimentaire Territorial dans le cadre du « défi alimentation positive »
- Thématique JEUNESSE avec des intervenants locaux
  - Jules Viaud (Groupe-projet de jeunes lycéens)
  - Stéphane Bauché (Foyer des Jeunes Travailleurs)

Quelques éléments de synthèse sur la mandature 2014-2020 :

- **14 réunions** du Conseil de Développement
- **18 personnes ressources** invitées pour leur expertise sur les sujets abordés en séance
- Président du Conseil de développement est invité aux assemblées générales du Pays
- **Participation du Conseil de Développement** aux programmes menés sur le Pays :
  - Contrat régional : validation du bilan à mi-parcours et évaluation du Contrat 3G, présentation à la région du CRST avec les élus du Pays
  - LEADER 2014/2020 : participation aux ateliers thématiques pour élaborer la candidature du Pays, membre du Comité de programmation
  - OPAH : membre du Comité de pilotage
  - SCoT du Pays : participation aux ateliers thématiques pour élaborer le projet SCoT, membre du Comité de pilotage
  - MAEC : membre du Comité de pilotage
  - Etude mobilité : participation aux ateliers thématiques
  - PNR Sud Berry : participation aux ateliers thématiques, membre du Comité de pilotage
  - Contrat de ruralité : comité de suivi des contrats des 3 Communautés de Communes

- **Information du Conseil de Développement** sur les sujets suivants :
  - Animation de la Trame Verte et Bleue du Pays
  - Définition des itinéraires cyclables
  - Projets de chaufferies bois du COT ENR
  - Projets du Contrat Local de Santé

- **Auto-saisines du Conseil de Développement** :
  - Proposition d'amélioration du projet de gymnase du lycée de LA CHATRE
  - Vœu de soutien des salariés de FENWAL
  - Déploiement du Très Haut Débit dans l'Indre et sur le Pays
  - Thème « attractivité du territoire »
  - Les enjeux d'un développement touristique concerté à l'échelle du Pays
  - Contribution du Conseil de développement au SRADDET, thématique JEUNESSE
  - Les enjeux de la transition énergétique à l'échelle régionale, départementale et du Pays
  - Contribution écrite au grand débat national sur le thème « démocratie et citoyenneté »
  - Projet de définir une politique JEUNESSE du territoire

- **Coordination des Conseils de Développement** :
  - Rencontres des Présidents de Conseil de développement des territoires de l'Indre
  - Lien avec le CESER Centre-Val de Loire (Conseil Économique, Social et Environnemental)
  - Adhésion du Pays à la CNCD (Coordination Nationale des Conseils de Développement)

- Consultations liées à la **représentation du Conseil de Développement du Pays de La Châtre en Berry par Jean-Claude MOREAU, Président**
  - 21 Décembre 2017 : participation au groupe de travail « nouvelles réciprocités territoriales » de la CNCD à Paris
  - 17 Avril 2018 : participation aux réunions « Contrat de ruralité » initiées par la Sous-Préfecture de La Châtre
  - 11 et 12 Octobre 2018 : participation aux rencontres nationales CNCD à Sète
  - Novembre 2018 : article Echo du Berry « pour une politique jeunesse »
  - Juillet 2019 : démarche auprès de Nicolas Forissier, député de l'Indre concernant la révision légale des Conseils de développement
  - 23 janvier 2020 : Assemblée ACTE (Climat et transition énergétique) à la Préfecture de l'Indre
  - 30 janvier 2020 : participation aux réunions « Contrat de ruralité » initiées par la Sous-Préfecture de La Châtre